



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, le 22 octobre 2019

Mahamadou DIABY (UNION BORDEAUX-BEGLES)

CA Brive Corrèze Limousin / Union Bordeaux-Bègles du samedi 19 octobre 2019 (J8 TOP 14)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre *CA Brive Corrèze Limousin / Union Bordeaux-Bègles*, M. Mahamadou DIABY a été définitivement exclu par l'arbitre à la 9^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Mahamadou DIABY est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 30 octobre 2019.

M. Mahamadou DIABY est suspendu dans l'attente de cette audience.

Francisco GOMEZ KODELA (LOU RUGBY)

ASM Clermont Auvergne / LOU Rugby du dimanche 20 octobre 2019 (J8 TOP 14)

Citation

A la suite de la rencontre *ASM Clermont Auvergne / LOU Rugby*, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Francisco GOMEZ KODELA pour une action ayant eu lieu à la 48^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Francisco GOMEZ KODELA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 30 octobre 2019.

M. Francisco GOMEZ KODELA n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Philippe SELLA (SU AGEN LOT-ET-GARONNE)

SU Agen Lot-et-Garonne / Stade Français Paris du samedi 19 octobre 2019 (J8 TOP 14)

Rapport des officiels

A l'issue de la rencontre SU Agen Lot-et-Garonne / Stade Français Paris, le médecin de match désigné sur la rencontre a signalé, dans son rapport, le comportement de M. Philippe SELLA, Directeur Rugby et développement du SU Agen Lot-et-Garonne.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Philippe SELLA et le club du SU Agen Lot-et-Garonne sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 30 octobre 2019.

M. Philippe SELLA n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Christophe LAUSSUCQ (SU AGEN LOT-ET-GARONNE)

SU Agen Lot-et-Garonne / Stade Français Paris du samedi 19 octobre 2019 (J8 TOP 14)

Rapport des officiels

A l'issue de la rencontre SU Agen Lot-et-Garonne / Stade Français Paris, le médecin de match désigné sur la rencontre a signalé, dans son rapport, le comportement de M. Christophe LAUSSUCQ, Entraîneur du SU Agen Lot-et-Garonne.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Christophe LAUSSUCQ et le club du SU Agen Lot-et-Garonne sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 30 octobre 2019.

M. Christophe LAUSSUCQ n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51